

# Le Syndrome d'Alcoolisation Foetale

*Pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, l'Assurance Maladie du Hainaut se mobilise à l'occasion de la semaine de sensibilisation au Syndrome d'Alcoolisation Foetale (SAF), du 7 au 11 septembre.*

Le Syndrome d'Alcoolisation Foetale est la première cause évitable de handicap physique et mental chez l'enfant en France. Près de 20% des femmes continuent à consommer de l'alcool régulièrement pendant la grossesse (toutes catégories sociales confondues). 700 enfants présentent chaque année une forme sévère du syndrome d'alcoolisme foetal. Un enfant naît chaque heure avec un cerveau endommagé à vie.

La consommation de boissons alcoolisées pendant la grossesse, même en faible quantité, peut avoir des conséquences graves sur la santé de l'enfant. L'alcool passe du sang maternel vers le sang du fœtus, à travers le placenta et agit sur le fœtus. Or ce risque est 100% évitable.

Pour rencontrer vos interlocuteurs de l'Assurance Maladie qui vous informeront sur le SAF, rendez-vous dans le Maubeugeois :

**A la maternité du Centre Hospitalier de Sambre Avesnois**

mardi 8 septembre de 9 h à 16 h,

**A la maternité de la Polyclinique du Val de Sambre**

mercredi 9 septembre de 9 h à 16 h,

**A la maternité du Centre Hospitalier de Fourmies**

vendredi 11 septembre de 9 h à 16 h.

mon parcours d'assuré

NON MERCI !

ZERO ALCOOL  
Pendant la grossesse

ZERO RISQUE  
pour l'enfant à naître

La CPAM du Hainaut organise des actions de sensibilisation dans les maternités du 7 au 11 septembre

l'Assurance Maladie HAINAUT